

Fiche technique – Conférence en images

L'art baroque en Pays de Savoie

Contenu

Laissez-vous dévoiler les codes d'un art au service de la religion, imaginé pour séduire les populations des altitudes et leur dévoiler les beautés d'un paradis tout proche de leurs aiguilles et de leurs pics.

Témoins d'une foi fervente, les églises (XVIIème et XVIIIème siècles) des Pays de Savoie offrent un patrimoine baroque original et d'une grande richesse. Découvrez la profusion des ors, des couleurs, des jeux de lumière, des lignes courbes, des angelots et des figures bibliques mis en scène. Laissez-vous expliquer les codes d'un art au service de la religion chargé de préfigurer la beauté du Paradis. Parcourez en images les « Chemins du baroque », itinéraire culturel unique en Savoie qui permet de découvrir les plus beaux sites religieux des vallées de Tarentaise, Maurienne, Beaufortain et Val d'Arly, mais aussi quelques lieux emblématiques haut-savoyards dans le Haut Val d'Arly et le Val Montjoie.

Caractéristiques

Intervenant : un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture

Support : diaporama sous power point

Durée : environ 1 heure

Accueil du public

Prévoir :

- une salle chauffée et obscurcie
- une personne pour accueillir le guide-conférencier 30 minutes avant l'horaire de la conférence et réaliser des essais matériels

Equipement multimédia

- prévoir un vidéo-projecteur + un écran (si difficultés à fournir tout ou partie de cet équipement, nous consulter)
- prévoir un assistant pour l'envoi des images si le micro ordinateur n'est pas à proximité du guide conférencier

Equipement sonore

Prévoir un micro pour le guide-conférencier utilisable en cas d'affluence

Communication

Par voie d'affiche. Préparée soit par la Fondation Facim soit par vos soins, avec les mentions obligatoires suivantes : logo Fondation Facim et logo Pays d'art et d'histoire ; adresse internet Fondation Facim : www.fondation-facim.fr ; « Conférence en images conçue par la Fondation Facim et présentée par un guide-conférencier, agréé par le Ministère de la Culture »

